



Arifor info n°2 – 15 janvier au 30 janvier 2006

Alternance

Démarrage « encourageant » du contrat de professionnalisation.

Le nombre de contrats de professionnalisation signés entre janvier et septembre 2005 est en baisse de 7% par rapport au nombre de contrats de qualification signés au cours de la même période en 2004 selon le ministère délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes. Cependant le ministère juge ces résultats « très encourageants dans le contexte du démarrage récent du dispositif », dans le journal officiel des débats parlementaires de l'Assemblée nationale du 3 janvier dernier.

A consulter sur :
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-74938QE.htm>

Emploi et formation

Soutien à la création d'entreprise.

L'association Accede (Aide et Conseil en Création d'Entreprise pour le Développement de l'Emploi) soutient les personnes en recherche d'emploi désireuses de créer leur entreprise et les informe sur les secteurs d'activité par la réalisation d'études marketing, financières et juridiques. Elle organise aussi un concours régional « le triomphe de la création » qui récompense des démarches de création d'entreprise. <http://accede-france.com>

2004, un bon millésime pour la création aidée.

En 2004, 65 000 chômeurs ont créé leur entreprise en mobilisant le dispositif d'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE), une progression de plus de 40 % par rapport à 2003 et un doublement en deux ans. La présence des plus de 50 ans et des professions intermédiaires se renforce parmi les bénéficiaires du dispositif. Les chômeurs créateurs optent plus qu'auparavant pour l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée et la société à responsabilité limitée, une conséquence de la loi pour l'initiative économique du 1er août 2003.

Etude à télécharger sur :
<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/premieres-informations-premieres-syntheses/513-2004-un-bon-millesime-pour-creation-aidee-65-000-chomeurs-creent-quart-entreprises-nouvelles-2674.html>

202 460 emplois durablement non pourvus fin octobre 2005.

« Fin octobre 2005, le nombre d'offres d'emplois durablement non pourvues sur l'ensemble du marché du travail était de 202 460 », indique le ministère délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes à Francis Falala, député UMP de la Marne. « Au niveau national, cinq métiers font l'objet d'un suivi spécifique : aide à domicile, cuisinier, serveur, maçon, chauffeur routier. »

Source : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-69895QE.htm>

Les nouveaux « Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) ».

Les conventions EDEC peuvent être signées avec des organisations professionnelles de branche ou des organisations interprofessionnelles par le ministre chargé de l'emploi lorsqu'elles sont conclues au niveau national et par le préfet de région lorsqu'elles sont conclues aux niveaux régional et local. C'est ce que prévoit le décret n° 2006-54 du 16 janvier 2006 pris en application de l'article L.322-10 du Code du travail introduit par l'ordonnance n° 2005-731 du 30 juin 2005. Celle-ci a institué les EDEC, qui se substituent aux EDDF (Engagements de Développement de la Formation) et CEP (Contrats d'Etudes Prospectives)

www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCF0512585D

Source : *Journal Officiel*, n° 15, 18 janvier 2006, p. 670

Observatoire emploi formation qualification du BTP en Champagne Ardenne.

Dans le cadre de l'Observatoire de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications du BTP de Champagne-Ardenne, l'Observatoire Permanent de l'Evolution des Qualifications (OPEQ) s'est vu confié la réalisation d'un document synthétique d'indicateurs de ce secteur d'activité. Ces indicateurs détaillent par spécialité du BTP, des informations sur le tissu des entreprises, les salariés, le marché du travail, la formation initiale et continue et la démographie en Champagne-Ardenne.

A consulter au centre ressources de l'Arifor, cote 28.382.

Portail de la chaîne de télévision Demain.

Le site de la chaîne de télévision Demain reproduit les contenus diffusés à l'antenne consacrés à l'emploi, à la reprise et création d'activité, à la formation et aux initiatives locales. A télécharger : <http://www.demain.fr>
Source : *Entreprise & Carrières*, n° 795, 24 au 30 janvier 2006.

Enseignement à distance

Un catalogue Cned-entreprises est sorti.

Le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) propose sa nouvelle offre de formation professionnelle continue pour les entreprises. Elle prend en compte les nouveaux dispositifs réglementaires et est organisée en deux parties : une gamme de formations qui permettent au salarié d'acquérir de nouvelles compétences transversales en bureautique, comptabilité, gestion, langues, expression et communication, et une autre permettant d'améliorer ses compétences professionnelles. Le catalogue est consultable sur : <http://www.cned.fr/Entreprises/>

Les rendez-vous de la formation.

Une émission de Téléformation et Savoirs de l'AFPA convie le téléspectateur et l'internaute à une rencontre, un débat autour d'un thème clef du monde de la formation. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la Formation Ouverte et à Distance (FOAD), l'égalité professionnelle, Handicap et formation, la réalité virtuelle... sont les premiers thèmes abordés dans le cadre d'une émission de 52 minutes qui se veut loin de la langue de bois, franche et sans jargon.

Entreprises et formation

Faciliter la mobilité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels avec les programmes Socrates, Leonardo da Vinci et le dispositif Europass : outils et bonnes pratiques.

Ce recueil présente sous forme de fiches des projets Leonardo Mobilité, Leonardo Grands projets, il propose également des extraits du document Europass et renvoie vers les sites utiles.

<http://www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/publications/LEO-outils-mobilite.pdf>

Enquête sur la réforme de la formation professionnelle.

Les résultats de l'enquête menée par le groupe de travail ANDCP, à partir de 530 questionnaires reçus et traités, sont disponibles. Ils montrent que si les entreprises ont, globalement, une bonne connaissance des nouveaux dispositifs de la réforme, l'enjeu se situe aujourd'hui sur leur appropriation en vue de sa mise en œuvre. Elle est reconnue comme une véritable opportunité pour mieux gérer le développement des compétences. La volonté de mettre en place des actions innovantes dans ce sens est bien réelle. L'attente des acteurs RH, au-delà de l'éclairage juridique, porte sur le conseil quant à la combinaison des dispositifs entre eux et sur le partage des bonnes pratiques. Résultats de l'enquête à consulter sur : <http://www.andcp.fr/actualite/breves.php>

Insertion

L'insertion à 9 mois des jeunes issus de l'enseignement agricole sous statut scolaire.

Cette étude réalisée par l'OPEQ, à la demande de la DRAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) est le fruit d'une enquête menée auprès de jeunes ayant présenté un diplôme de l'enseignement agricole en 2004. Ce travail vise à présenter et à analyser la situation des 1700 jeunes interrogés, 9 mois après leur formation, ainsi que leur trajectoire professionnelle durant ces mois écoulés.

A consulter : http://www.champagne-ardenne.cci.fr/fr/PDFs_pour_SPIP/opeq/insertion_jeunes_ens_agri.pdf

Reconnaissance et validation des acquis

"Il est indispensable de donner un nouvel élan à la VAE".

Telle est la déclaration de deux inspecteurs généraux de l'Éducation nationale, dans un rapport récent sur "la VAE à l'Éducation nationale". Rédigé par Jean Pigeassou, inspecteur général de l'Éducation nationale, et Daniel Vimont, inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, il fait le point sur les modalités d'accès à la VAE, trois années après la loi de modernisation sociale
Source AEF dépêche n°0133 du 12 janvier 2006.

Le rapport: "La VAE à l'Éducation nationale", est accessible sur ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/iga/en/rapports/vae_2005.pdf

Un rôle central, essentiel dans le dispositif de la VAE pour l'Éducation Nationale.

Selon le professeur Albert-Claude Benhamou, "le ministère de l'Éducation nationale doit garder un rôle central essentiel dans le dispositif de la VAE, en tant que garant de la qualité des certifications principales ; il est pratiquement le seul à offrir les « diplômations » de rang élevé dans le cadre des universités et des établissements d'enseignement supérieur. Il doit venir en appui au secteur institutionnel de l'Emploi et en particulier de la DGEFP, car la finalité de la VAE est d'améliorer l'employabilité tout au long de la vie active".
Source : AEF dépêche n°0111 du 12 janvier 2006.

L'intégralité du rapport peut être consultée sur le site : www.education.gouv.fr/rapport/default.htm

Secteur d'activité / Métier

Les métiers en 2015, l'impact du départ des générations du baby-boom.

D'ici 2015, le nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail devrait augmenter fortement quand les générations nées après 1945 arriveront en fin de carrière. Etude à télécharger sur : <http://www.travail.gouv.fr/>

Seniors

Présentation aux partenaires sociaux du plan national d'action pour l'emploi des seniors.

Gérard Larcher, ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes, a officiellement présenté mardi 17 janvier aux partenaires sociaux le plan national d'action pour l'emploi des seniors inscrit sur la période 2006-2010. L'objectif de ce plan est de parvenir à l'objectif européen de 50% des 55-64 ans en activité d'ici à 2010 (contre 37,3 % en 2004). L'intégralité de l'intervention de Gérard Larcher lors de cette réunion de travail sur l'emploi des seniors est en ligne sur le site : <http://www.travail.gouv.fr> (rubrique "Actualité" puis "Discours").

Gestion des âges : l'Anact s'associe au prix InnovaSeniors

Le réseau Anact, dans le cadre de l'organisation de ses trophées annuels de la qualité de la vie au travail, s'associe au prix InnovaSeniors pour distinguer les initiatives portant sur la gestion des âges.

Pour en savoir plus : <http://www.notretemps.com/innovaseniors/>

Forum d'accueil de l'ITII BTP.

Le samedi 4 février de 8h30 à 12h30, l'Institut d'Ingénieur des Techniques du Bâtiment et des Travaux Publics de Champagne Ardenne, vous accueille pour vous faire visiter les locaux, vous présenter le secteur du bâtiment et les formations proposées dans ce domaine.

Renseignements : Audrey chamelot au 03.26.36.80.25 ou iitbtp@cnam-champagne-ardenne.fr

Forums Jobs.

Le Centre Régional Information Jeunesse Champagne-Ardenne et le réseau Information Jeunesse organisent, en mars 2006, des Forums Jobs Régionaux à Troyes, Reims, Langres et Charleville-Mézières. Ces 4 forums sont destinés aux jeunes champardennais (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, stagiaires...) à la recherche d'un job d'été ou d'un job à l'année à temps partiel, voire d'un premier emploi.

Informations sur : www.wanadootour.net/forumjobs

AGENDA

5ème édition des Forums des Métiers et de leurs Formations.

Les 2, 3, 4 et 5 février à Châlons en Champagne, Charleville Mézières, Troyes et Chaumont aura lieu l'évènement régional pour mieux connaître les métiers, leurs formations et préparer l'avenir : Les forums des métiers et de leurs formations. Plus d'informations sur : <http://www.formationsmetiers.com>

MESSAGE

Appel d'offre du Conseil Régional pour le Programme Régional de Formation Professionnelle 2006/2007.

Le Conseil Régional Champagne Ardenne lance son appel à propositions relatif aux formations professionnelles au titre du Programme Régional de Formation des demandeurs d'emploi à partir du 6 janvier 2006. **Date limite de réception des offres le 28 février 2006 à 17 heures.**

Pour télécharger le dossier de consultation : <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/cyclone/>